



ABHOER
Agence du Bassin Hydraulique - Oum Er Rbia



Association, OCADD
Oralité, Contes pour l'amitié, le dialogue et le Développement

Convention de Partenariat

Sensibilisation de la population scolaire de la zone d'action de l'ABHOER sur l'importance des ressources hydriques

entre

L'Agence du Bassin Hydraulique - Oum Er Rbia

et

Association, OCADD
Oralité, Contes pour l'amitié, le dialogue et le Développement



ABHOER
Agence du Bassin Hydraulique - Oum Er Rbia



Association, OCADD
Oralité, Contes pour l'amitié, le dialogue et le Développement

Convention de Partenariat

*Sensibilisation de la population scolaire
de la zone d'action de l'ABHOER sur
l'importance des ressources hydriques*



Chapitre I : PREAMBULE

L'eau constitue l'essence même de la vie pour les collectivités humaines, la faune et la flore. Elle fait partie des quatre éléments consacrées depuis la nuit des temps : l'eau, l'air, le feu et la terre. De ce fait, elle symbolise la vie, la purification et la fécondité.

Depuis les années 70, les vagues successives de sécheresse, la baisse du niveau des nappes phréatiques et l'utilisation irrationnelle de l'eau ont sonné un cri d'alarme dans une région paradoxalement considérée comme l'un des réservoirs de l'eau (le Moyen Atlas) .

En outre, la pollution domestique et industrielle, l'ignorance des usagers et le mode d'irrigation pratiqué représentent plus que jamais un danger pour l'équilibre écologique et environnemental.

De ce fait, l'association OCADD, dont la vocation primordiale est la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel, dans une perspective centrée sur l'amitié, le dialogue et le développement, et l'Agence du bassin hydraulique de l'Oum Er-rbia envisagent de relever ce défi inhérent à la revalorisation des ressources hydriques. Il s'agit d'une ambition vitale et stratégique à l'heure où les signes d'une « bataille de l'eau » s'annoncent sur le plan régional, national et international.

Dans ce contexte fragile et vulnérable, nous avons la conviction qu'une véritable stratégie de recherche et de sensibilisation s'impose plus que jamais auprès des citoyennes et des citoyens.

C'est dans cet esprit qu'un protocole de partenariat est passé entre:

L'Agence du Bassin hydraulique de l'Oum Er-rbia «ABHOER» représentée par son Directeur:

M. Abdelziz ZEROUALI

D'une part

et l'Association : Oralité, conte pour l'Amitié, le dialogue et le Développement «OCADD», représentée par son président : M. Mohamed BAH

D'autre part



L'Agence du Bassin Hydraulique de l'Oum Er-rbia, consciente du rôle majeur que peut jouer la société civile dans l'accompagnement de ses grands chantiers en matière de sensibilisation à la protection des ressources hydriques

Et

l'association OCADD, animée par un groupe de chercheurs et d'acteurs associatifs pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine matériel et immatériel de la région, ont décidé de :

- fédérer leurs efforts sur des aspects précis concernant la question de l'eau dans ses diverses manifestations, au niveau de la région Tadla-Azilal;
- sensibiliser la population et en particulier la jeunesse à la gravité du problème;
- développer une culture de l'économie de l'eau par la mise en place d'une stratégie d'études, de recherches et d'innovations;
- impliquer la population dans la protection de l'eau;
- développer une campagne d'information autour de l'eau dans les zones rurales;
- mettre en relief les problèmes de l'assainissement, de l'hygiène liés à l'eau et à la qualité de la vie;

Chapitre II : Objectifs

Le présent partenariat conclu entre les deux organismes comporte ce qui suit :

• Article 1 :

Créer une commission de travail mixte pour mettre en place un programme d'activités communes.

• Article 2 :

Elaborer des produits en commun : études, CD Rom, documentaires, dépliants, publications de vulgarisation, courts métrages.

• Article 3 :

Organiser en collaboration des manifestations scientifiques et culturelles.

• Articles 4 :

Organiser des rencontres et des séminaires sur des thèmes précisés au préalable, animé par les deux organismes

• Article 5 :

Engager, de concert, des actions visant le développement du sens du civisme et la promotion de l'éducation à la citoyenneté en rapport avec la thématique de l'eau.



Chapitre III : Principales phases de réalisation du projet:

Les deux partenaires organisent une campagne de sensibilisation sur l'importance des ressources hydriques au profit de la population scolaire de la zone d'action de l'ABHOER.

Cette campagne s'étalera sur deux années:

- La 1^{ère} année sera consacrée à une tournée dans cinq localités de la région où les deux partenaires se réuniront chaque fois avec les responsables locaux et une classe de 30 élèves auxquels ils expliqueront l'objectif de l'action.

la 1^{ère} année «2007-2008»

1- Barrage	Ahmed El Hansali
2- Dir	Zouair
3- Montagne	Bin El-oudane
4- Périmètre irrigué	Ouled Abdellah
5- Bour	Krazza

- La 2^{ème} année sera consacrée à une autre tournée dans cinq localités de la zone d'action de l'ABHOER et consacrera chaque étape à un sujet particulier qui touche les localités visitées.

la 2^{ème} année «2008-2009»

1- Sécheresse	Kalâa des Seraghnas
2- Industrie	El Jadida
3- Sources	Khenifra
4- Mines	Khouribga
5- Inondations	Settat



Chapitre IV : Méthodologie de travail

- 1- Elaborer un conte illustré sous forme de bande dessinée et de supports médiatiques véhiculant les messages élaborés par les deux partenaires sur l'importance et les enjeux de l'EAU dans les années à venir.
- 2- Organiser deux journées de formation au profit des enseignants engagés dans l'action dans le but d'assimiler les objectifs de l'action et pour les qualifier à reproduire l'exploitation didactique dans des classes d'élèves.
- 3- Faire une démonstration devant une classe d'élèves en présence de l'équipe pédagogique sur les différentes exploitations didactiques des supports.
- 4- Les enseignants ayant bénéficié de la formation continue reproduiront la démonstration devant tous les élèves de leurs écoles respectives (5 classes de 6ème années du primaire minimum)

Chapitre V : Engagements

<i>L'Agence ABHOER s'engage à :</i>	<i>L'Association OCADD s'engage à :</i>
<ul style="list-style-type: none"> * Financer l'impression du document réalisé (B.D sur l'eau) en 8 000 (huit mille) exemplaires. * Editer le deuxième Numéro de la revue des Arts de l'Oralité consacré à l'eau ; * Permettre aux membres de l'association OCADD de suivre des stages de formation sur des thèmes négociés conjointement, par l'agence ou via ces partenaires nationaux et internationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> * Concevoir une valise pédagogique comprenant les documents et les fiches didactiques (Contes et illustrations) ; * Concevoir des documents scientifiques, de vulgarisation et de sensibilisation (versions numérique et papier) ; * Consacrer les activités de l'Association pour l'année 2008 à l'eau.
<i>OCADD et l'ABHOER s'engagent à :</i>	
<p>Assurer une formation intensive en deux journées (Une journée de formation à l'Agence sur l'eau et l'environnement et une journée au siège d'OCADD sur la tradition orale et le patrimoine) aux membres de l'équipe chargée de la campagne de sensibilisation, laquelle sera constituée de 20 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois membres de l'association ; - Trois membres de l'agence ; - Quatorze enseignants. <p>Les frais de déplacements seront pris en charge par les deux partenaires à part égale.</p>	



• Article 8 :

Cette convention prend effet à partir de la date de sa signature. Elle est conclue pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année, sauf dénonciation par l'un des deux organismes ou par les deux après un préavis de 6 mois. Toutefois, la dénonciation ne peut porter préjudice aux actions de coopération déjà entamées.

Signatures

Fait à Béni-Mellal, le 24 Septembre 2007

Pour l'Agence «ABHOER»	Pour L'association «OCADD»